

## Frais funéraires après décès

Par LISA 95, le 07/05/2019 à 12:37

Bonjour

Pourquoi le notaire retient une somme de 1.500 € alors que mon ex-mari avait tout réglé avant son décès,

٠

Par Visiteur, le 07/05/2019 à 12:40

Bonjour

Merci de préciser votre question, avez vous les détails de ce que votre mari avait "réglé" et de coût réel des abseques ?